

Coiffeurs et esthéticiens

A vos côtés durant
toute votre vie
professionnelle.

allianz.fr/pro

Avec vous de A à Z

Allianz 



Allianz et les professionnels : une relation fondée sur des valeurs et des services

La confiance



N°1 mondial
en assurance de biens
et de responsabilité



Présent dans plus de
70 pays avec **85 millions**
de clients



Solidité financière :
meilleures notations financières
(AA assortie d'une « perspective
stable » attribuée par S&P)

L'innovation



Prise en charge
des **cyber-risques** pour défendre
votre e-réputation



1^{er} assureur en France
à proposer une assurance à tarif
réduit pour les véhicules
semi-autonomes



L'accélérateur Allianz soutient
les **start-ups innovantes**

Bien vous conseiller pour bien vous protéger



Un diagnostic de vos locaux offert

Votre Agent Général Allianz peut se rendre dans vos locaux.

C'est un **moment privilégié** pour :

- identifier les risques de votre activité,
- bénéficier de conseils de prévention,
- obtenir des recommandations vous permettant d'éviter tout « trou » de garanties.

Un service de télésurveillance pour vos locaux

La présence d'un système de télésurveillance peut vous faire bénéficier d'un rabais sur votre cotisation vol/vandalisme.

Notre partenaire SEPSAD vous propose un contrat complet à partir de 38€ HT/mois (tarif 2017 hors frais d'installation).

Le contrôle de vos installations électriques : c'est important

Une vérification annuelle des installations électriques limite le risque incendie. Nous avons négocié pour vous des tarifs compétitifs avec nos prestataires agréés.

Votre bilan protection sociale et retraite offert

Votre Agent Général Allianz définit, à partir de votre régime professionnel et de vos documents comptables, votre besoin de revenu en cas, par exemple, d'arrêt de travail ou de retraite.

Rapidement aidé et indemnisé pour poursuivre votre activité



Une assistance en cas de sinistre dans vos locaux

Pour nos assurés multirisque professionnelle, Mondial Assistance intervient dans les situations d'urgence pour organiser et prendre en charge la mise en sécurité et le nettoyage des locaux sinistrés, vous aider à la recherche d'un local et au transfert de votre mobilier et matériel professionnel.

Des solutions d'indemnisation rapide

Selon le type de dommages, Allianz vous proposera :

- Solution Règlement immédiat⁽¹⁾ si nous sommes d'accord sur l'estimation des réparations sans besoin de recourir à une expertise,
- Solution Votre expert connecté, l'Expert vous propose d'utiliser votre smartphone pour réaliser une expertise à distance⁽¹⁾,
- Solution Votre artisan à votre service qui permet l'intervention d'un artisan qualifié et disponible rapidement plutôt qu'un règlement⁽¹⁾.

Un réseau de prestataires pour des travaux et du dépannage

Mondial Assistance vous met en relation, à tout moment, avec son réseau de prestataires y compris en assistance informatique si elle n'est pas solutionnée en ligne.

L'accès à un réseau de soins de santé

Notre réseau de soins partenaire, **Santéclair**, a négocié auprès de 7 500 professionnels de santé des **tarifs attractifs** (exemple : jusqu'à 40% d'économies en moyenne sur verres et traitement de 3 grandes marques de verre, de 15 à 20% de moins sur prothèses dentaires et orthodontie et jusqu'à 40% en implantologie dentaire par rapport aux prix moyens du marché). Bénéficiez de services privilégiés et du tiers payant.

Une offre de services au travers de l'ANCRE

L'association souscriptrice de nombreux contrats collectifs d'épargne, retraite et prévoyance garantis par Allianz est en charge des intérêts collectifs des adhérents. Ils bénéficient automatiquement d'une **protection juridique** sur les litiges fiscaux, sociaux et successoraux et des informations juridiques par téléphone.

(1) Solutions proposées sous réserve d'éligibilité : informations disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.



Un réseau
d'**Agents Généraux
spécialistes** des Professionnels

L'expertise



Labels d'Excellence
des dossiers de l'Épargne :
nos contrats régulièrement
récompensés



1 coiffeur ou esthéticien **sur 5**
nous fait déjà confiance



**1 800 Agents
Généraux**



Votre Agent Général est
un **chef d'entreprise**
comme vous



Proche de vous
dans une relation pérenne :
durée moyenne d'activité
de **15 ans**

La proximité

A tout moment informé pour gagner un temps précieux

Votre Agent Général Allianz, toujours disponible

Proche de vous et réactif, il est à votre écoute et vous répond dans les meilleurs délais. Il vous reçoit à son agence ou se déplace sur les lieux de votre salon.

Votre Espace Client via Allianz.fr

- En auto, habitation, santé, consultez vos contrats, obtenez vos attestations d'assurance ou déclarez un sinistre.
- Géolocalisez les 7 500 professionnels de la santé partenaires (dont 3 050 opticiens et 3 000 chirurgiens-dentistes).
- Calculez en ligne le reste à charge sur votre devis dentaire.
- Demandez le remboursement en ligne de vos soins non remboursés par la Sécurité sociale (ostéopathes par exemple).

Rejoignez la communauté Allianz pour les pros sur LinkedIn

Retrouvez toutes les actualités à destination des professionnels, témoignages, avis d'experts, conseils pratiques. Partagez-les et développez votre réseau.

Un site qui simplifie vos démarches administratives

Avec mesdemarches.allianz.fr, effectuez rapidement et gratuitement vos démarches professionnelles. Des formulaires dynamiques, simples à remplir, pour vous aider à mettre fin à votre bail commercial, rompre une période d'essai ou changer les statuts de votre société.

La retraite facile avec Allianz

Tous les clients Allianz en épargne-retraite bénéficient de services Mondial Assistance.

- Réponses à vos questions sur la retraite par téléphone (numéro non surtaxé).
- Tarifs préférentiels pour des services d'aide à la reconstitution de carrière et à la liquidation de la retraite.





Nos réponses expertes adaptées à votre métier de coiffeur ou d'esthéticien

Allianz est à vos côtés pour vous protéger ainsi que votre famille.



La protection de votre activité

Une multirisque professionnelle pour assurer à la fois :

- vos locaux et tout leur contenu,
- vos pertes financières suite aux événements prévus au contrat et qui conduiraient à une fermeture temporaire ou définitive du salon,
- vos responsabilités civiles pour les préjudices que vous pourriez causer à des tiers au cours de votre activité professionnelle⁽²⁾,
- votre recette lors de sa remise en banque.

Une Protection Juridique professionnelle pour vous défendre en cas de litige⁽³⁾.



Votre protection et celle de votre famille

Palliez les limites de votre régime obligatoire de protection sociale avec des contrats d'assurance complémentaires.

Vous avez le statut de Travailleur Non Salarié ? Profitez des avantages du dispositif Madelin⁽⁴⁾.

- **Santé** : pour les soins courants, frais dentaires, auditifs, optiques ou d'hospitalisation.
- **Prévoyance** : pour maintenir vos revenus si vous ne pouvez plus travailler à la suite d'un accident ou d'une maladie et couvrir vos proches en cas de décès.
- **Gestion de patrimoine et préparation de votre retraite.**



La protection de vos salariés

La couverture **santé et prévoyance** pour assurer vos salariés contre les aléas de la vie.

En santé comme en prévoyance, l'offre respecte les minimas de **garanties imposés par votre convention collective nationale mais peut aller au-delà.**

Chacun des postes de garanties pour la santé (hospitalisation, soins courants...) ou pour la prévoyance (arrêts de travail, rente éducation...) est adaptable pour correspondre exactement au niveau souhaité et au budget prévu.

S'ajoute au contrat socle santé de l'entreprise la possibilité pour vos **salariés** de choisir des **renforts facultatifs** en fonction de leurs besoins et à leur charge.

Les garanties et services présentés dans cette brochure s'exercent selon les clauses et conditions de votre contrat Allianz en fonction des garanties et options souscrites.

(2) Sauf exclusions pour les instituts de beauté, décrites aux Dispositions Générales du contrat.

(3) Option au contrat multirisque ou contrat Allianz Protection Juridique Professionnels et Entreprises pour une protection plus étendue.

(4) Dans les limites de la législation en vigueur au 01/01/2017, cotisations versées déductibles de votre bénéfice imposable (art. 154bis du CGI) et exonération ISF sous certaines conditions.



Allianz est à l'écoute de vos préoccupations.



Des locaux
toujours
impeccables

Un incident est vite arrivé : un **dégât des eaux**, une **vitrine brisée**... Et pourtant, cela doit perturber le moins possible l'accueil de la clientèle.

Pour vous, être bien assuré c'est avoir les moyens de vite remettre vos locaux en état.

La multirisque professionnelle d'Allianz prévoit, entre autres, des prestations pour :

- le **remplacement à neuf** de votre mobilier et matériel professionnel (en option pendant 10 ans et hors cas de bris ou de dommages électriques),
- reconstruire vos locaux sinistrés.

Et nous vous mettons en relation avec nos prestataires sélectionnés pour des interventions d'urgence, avec une prise en charge si la prestation fait suite à un sinistre garanti.



Le mal de dos,
**1^{ère} cause d'arrêt
de travail du coiffeur**

Les **maux de dos**, les différentes pathologies des articulations et plus particulièrement celle liée au **syndrome du canal carpien** sont en forte augmentation chez les coiffeurs. Cela s'explique notamment par les postures de travail pénibles, les efforts physiques et les gestes répétitifs. Les **troubles musculo squelettiques (TMS)** sont ainsi à l'origine de nombreuses et coûteuses absences.

Pour lutter contre ce fléau et ses conséquences financières, mieux vaut être bien assuré.

Pour vos salariés, Allianz **prend en charge sans exclusion les indemnités journalières complémentaires** pour les TMS et rembourse des séances d'ostéopathie ou de chiropractie.

L'**option renfort dos** d'Allianz Prévoyance TNS a l'avantage d'accorder une indemnisation sans conditions liées à une hospitalisation.



Comment
sécuriser
vos revenus ?

En cas d'**arrêt de travail** pour raison de santé, comment régler vos charges professionnelles ? Le contrat Allianz Prévoyance TNS vous permet de maintenir votre rémunération mais aussi de **faire face aux frais fixes** ou **financer votre remplacement**.

Chez Allianz, la **garantie Pertes d'exploitation** de la multirisque professionnelle couvre votre perte de marge brute **dès le 1^{er} jour de fermeture** après un sinistre garanti, **dès le 4^e jour en cas de catastrophe naturelle**. Une protection très appréciable lors de travaux de remise en état des locaux après une inondation ou un incendie par exemple.

Nos engagements d'être là dans les moments clés de la vie de votre salon

Votre Agent Général Allianz vous accompagnera tout au long de votre vie professionnelle.

Votre installation



Protégez votre activité avec l'assurance multirisque professionnelle d'Allianz.

Voici un aperçu de ce que les nombreuses options permettent de couvrir :

- une prise en charge des **dégâts des eaux même dans les situations complexes**,
- vos frais supplémentaires et votre perte de **marge brute suite à un sinistre garanti**,
- votre mobilier, matériel professionnel **en valeur de remplacement à neuf pendant 10 ans** (hors cas de bris ou de dommages électriques),
- la **valeur de reconstruction à neuf de vos locaux sans déduction de vétusté tant qu'elle est inférieure à 33 %**.

Votre salon se situe en centre commercial ?

Si la fréquentation de clientèle devait chuter suite à un **incendie, une tempête ou une catastrophe naturelle dans le centre**, votre perte de revenus serait également couverte par la Garantie Pertes d'exploitation.

Aide à la création :

- jusqu'à 33 % de réduction sur votre cotisation de première année d'installation ⁽⁵⁾,
- enfin, Allianz propose un contrat à moindre coût pour les micro-entrepreneurs qui exercent à domicile.

Une réclamation client ?

Un client vous adresse une réclamation suite à une **coloration ratée** ? Ou déclare s'être **blesé** dans votre salon ?

Au titre de vos garanties de Responsabilité Civile de votre multirisque professionnelle, Allianz **indemniser votre client** si votre responsabilité est reconnue dans l'accident.

Pour les instituts, le contrat couvre également vos **responsabilités civiles professionnelles** relatives à l'utilisation d'installations spécifiques pour le bien-être et la détente : balnéothérapie, spa, sauna, hammam,...



Votre fidélité récompensée



Baisse de
- 50%
de votre
franchise ⁽⁶⁾

Après 2 années d'assurance sans sinistre au titre des dommages aux biens (hors catastrophes naturelles) sur votre contrat multirisque professionnelle.



Réduction
jusqu'à ⁽⁷⁾
- 10%

Parce que vous **déterminez plusieurs contrats** chez Allianz, nous pourrions vous offrir une réduction de prime sur certains produits.

(5) Hors Assistance et Option Protection Juridique.

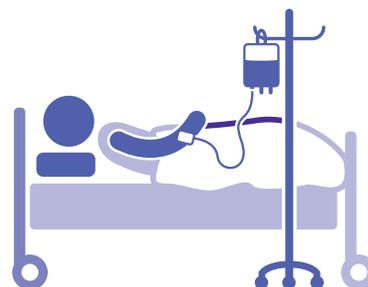
(6) Sous réserve d'un certain niveau de franchise générale choisi dès la souscription. Conditions disponibles auprès de votre Agent Général Allianz.

(7) Voir conditions auprès de votre Agent Général Allianz.

Vous tombez malade et êtes hospitalisé

Avec la **garantie hospitalisation** de votre contrat Allianz Prévoyance, vous percevez une allocation forfaitaire par journée d'hospitalisation. Avec les services de Mondial Assistance, vous bénéficiez également d'un panier de services à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde d'enfant...).

Certaines maladies peuvent également donner lieu à des dépenses supplémentaires (cancer, Alzheimer, accident vasculaire cérébral...). Pour vous aider à mieux y faire face, vous pouvez **souscrire un capital dédié**.



Ma retraite, dans quelles conditions financières ?

Préparez-la au plus tôt

Ne misez pas trop sur la cession de votre fonds de commerce ni sur les prestations des régimes obligatoires. Anticipez pour compenser votre chute de revenus à la retraite sans passer à côté des opportunités d'optimisation fiscale (retraite « Madelin », Plan d'Épargne Retraite Entreprises, assurance vie,...).

Votre Agent Général Allianz vous propose un **bilan retraite personnalisé** et des solutions adaptées à votre statut et vos attentes.



Lors de votre **départ en retraite**

Vous avez **vendu votre fonds de commerce** et souhaitez **investir dans la pierre** pour compléter votre retraite ?

Allianz propose aussi **de garantir l'emprunt et le bien acheté pour être loué**.

Pour toute question, votre Agent Général Allianz est à votre écoute. Joignez-le quand vous le voulez.

Prochain RDV le : ___/___/___ à ___H___. Lieu : _____



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Allianz Vie

Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



ANCRE

ASSOCIATION NATIONALE pour la COUVERTURE des risques,
la RETRAITE, et l'EPARGNE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
48, rue de Provence - 75009 Paris

www.ancre-vie.com



AWP FRANCE SAS

SAS au capital de 7 584 076,86 €
490 381 753 RCS Bobigny

Siège social : 7, rue Dora Maar – 93400 Saint-Ouen
Société de courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669
www.orias.fr

www.mondial-assistance.fr

